



**AVIS D'ECHEANCE n° 22436727
du 01/05/2024 au 31/05/2024**

Le 21/05/2024

Folio 1 / 1

Vos références :

Local principal : 014063H0084
Compte client : 461457

Adresse du local principal :
42 rue du Sahel
75012 PARIS 12

Pour toute question appeler le
Service Relation Locataires : 01 56 61 11 11

GAR/LOGE-014063C0469/LOGE-014063C0469/014063H0084/NADIA AGHARDACHE
(C40 - 68/199) - 6524 - 1/1 - 14061 - 14061 - A1 - 3405221125021

MME BAKAR TAANDHUMA & BAKAR KASSIM
42 RUE DU SAHEL
75012 PARIS 12

SOLDE ANTERIEUR AU 21/05/2024 2 101,38

Libellé	Montant HT €	TVA €	Total TTC €
LOCAL 014063H0084 DU CONTRAT 492060			
LOYER (Maximum légal autorisé = 755,34 €/mois)	744,49	0,00	744,49
ACOMPTE CHARGES GENERALES	95,36	0,00	95,36
ACOMPTE CHAUFFAGE-VMC	3,58	0,00	3,58
ACOMPTE IMPOTS ET TAXES	47,93	0,00	47,93
REGLEMENT C.A.F	-61,00	0,00	-61,00
CONSO EAU FROIDE 04/24 (10M3)	40,00	0,00	40,00
LOCAL 014063S5089 DU CONTRAT 509187			
LOYER	94,65	0,00	94,65
TOTAL DE L'ECHEANCE	965,01	0,00	965,01

RUM : TIP064001004614572243672700000058

Echéance du plan d'apurement 51,00

TOTAL DU MOIS A REGLER avant le 01/06/2024 1 016,01

Solde après règlement de cette échéance (sous réserve de tout autre mouvement non pris en compte) 2 050,38



TREH6000461457000000000010160100



Siège social : 13 avenue de la Porte d'Italie 75621 Paris Cedex 13 - SEML au capital de 33 784 400 € - RCS PARIS B 552 032 708 - TVA intracommunautaire FRFR64552032708

En cas de modification de vos coordonnées bancaires, joindre un relevé d'identité bancaire, postal ou de caisse d'épargne

IBAN : *** Joindre un RIB *** Joindre un RIB ***
ICS : FR55ZZ100676
RUM : TIP064001004614572243672700000058



TIPSEPA

Date et signature

Références
SUD/461457/22436727

Montant en Euros
1 016,01

ESI : 014063H0084
Mme BAKAR TAANDHUMA & BAKAR KASSIM
42 rue du Sahel - 75012 PARIS 12

A retourner signé à :

**RIVP - Agence Daumesnil
CS 40800
75137 PARIS CEDEX 18**

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez RIVP à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de RIVP. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

064224367278

064001000394 08004614572243672700000058912108 101601

